Date de génération de ce justificatif : 16/11/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

LE SILLON – Constitution de société

Référence : L019587

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 1 juin 2023 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CRACH du 24/05/2023, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société civile Dénomination sociale : LE SILLON Siège social : 60 Kersolard – 56950 CRACH Objet social : La Société a pour objet : – La prise de participation minoritaire ou majoritaire sous forme d'achat, d'apport, de souscription ou autrement dans toutes sociétés françaises ou étrangères, qu'elle qu'en soit la forme juridique ou l'objet; – La gestion de ces participations ; – La cession de ces participations ou toute autre transmission quelle qu'en soit la forme ; – la souscription de produits financiers ; – la propriété, la détention, la gestion directe d'immeubles ou biens immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, échange, apport ou autre ; – et plus généralement, la réalisation de toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social sus-indiqué, pourvu que ces opérations n'affectent pas le caractère civil de la société. Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS Capital social : 2 000 euros constitué uniquement d'apports en numéraire Gérance : M. Mikaël LE JOUBIOUX et Mme Chantal LE JOUBIOUX, demeurant 60 Kersolard – 56950 CRACH Clauses relatives aux cessions de parts : – dispense d'agrément pour les cessions consenties à des associés – agrément des associés représentant au moins les 2/3 des parts sociales Immatriculation de la Société au RCS de LORIENT Pour avis La Gérance

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne